



POUR DÉCISION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 303^e session du Conseil d'administration

1. Le projet de procès-verbaux de la 303^e session a été distribué aux membres du Conseil d'administration.
2. Les membres ont été priés de bien vouloir soumettre au secrétariat, par écrit, toute correction qu'ils souhaiteraient voir apportée à leur intervention lors de l'approbation des procès-verbaux à la 304^e session (mars 2009) du Conseil d'administration.
3. *Sous réserve des corrections éventuelles, le Conseil d'administration voudra certainement approuver les procès-verbaux de sa 303^e session.*

Genève, le 18 mars 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 3.